



## Commission de coopération environnementale

### Réacheminement et traitement des déchets organiques en Amérique du Nord

#### Appel à manifestations d'intérêt

##### Contexte

La Commission de coopération environnementale (CCE) est un organisme international que le Canada, le Mexique et les États-Unis ont créé en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, et ce, dans le but d'examiner les préoccupations que suscite l'environnement à l'échelle du continent, de prévenir les différends commerciaux et environnementaux, et de favoriser une application efficace des lois de l'environnement. Cet accord complète les dispositions environnementales de l'*Accord de libre-échange nord-américain*. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site <[www.cec.org](http://www.cec.org)>.

La CCE a entrepris de nouveaux travaux visant à réacheminer et à traiter les déchets organiques, mais qui consistent également à examiner son propre apport en ce qui a trait aux émissions qui sont à l'origine des changements climatiques. Elle a donc décidé de consacrer un budget de 365 000 \$CAN au projet intitulé *Réacheminement et traitement des déchets organiques en Amérique du Nord*, et une grande partie de ce budget servira à l'octroi d'un ou de plusieurs contrats de consultation afin d'exécuter les tâches énumérées ci-après, à la section 2. Il est prévu que les travaux cadrant avec ces contrats s'exécutent de janvier 2016 à avril 2017.

##### Objet

Les manifestations d'intérêt que la CCE recevra lui permettront de connaître l'ampleur actuelle du savoir-faire nord-américain en matière de consultation relativement au réacheminement et au traitement des déchets organiques, et dans quelle mesure chacun des trois pays d'Amérique du Nord possède un tel savoir-faire. Il faut noter que toute manifestation d'intérêt ne constitue aucunement une étape de préqualification à l'obtention d'un contrat.

Les consultants qui manifesteront leur intérêt à l'égard de ces travaux seront avisés de toutes les demandes de services contractuels dans le cadre de ce projet dès que la CCE les publiera.

##### Marche à suivre

Les consultants intéressés sont priés de remplir le formulaire ci-dessous et de le transmettre par courriel, avant 17 heures le 25 novembre 2015, à l'adresse <[vshantora@cec.org](mailto:vshantora@cec.org)>, en inscrivant la mention « Manifestation d'intérêt au sujet des déchets organiques » dans la case de l'objet.

Ce formulaire a été conçu de manière à ce qu'il soit rempli rapidement et simplement par les consultants intéressés, et les renseignements qu'il contiendra resteront confidentiels.



## Commission de coopération environnementale

### SECTION 1: Coordonnées

---

**Nom de l'entreprise :** \_\_\_\_\_

**Adresse de l'entreprise :** \_\_\_\_\_

**Site Web de l'entreprise:** \_\_\_\_\_

**Personne-ressource :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

*NOTE : En temps voulu, toute demande de propositions cadrant avec ce projet sera transmise à l'adresse de courriel inscrite ci-dessus*

**Réside au Canada, au Mexique ou aux États-Unis et est autorisé à y travailler légalement :**  Oui  Non (s'applique également aux sous-traitants).

### SECTION 2 : Exposé des compétences

---

**a. Prière de joindre les éléments suivants à la manifestation d'intérêt :**

- Le curriculum vitae des spécialistes de l'entreprise en matière de réacheminement et de traitement des déchets organiques.
- La gamme de services offerts par l'entreprise.
- Tous autres renseignements exposés succinctement ou annexés au courriel ayant un rapport avec le secteur d'activité visé par le projet. (La présentation de ces renseignements est facultative, mais il est entendu qu'ils demeureront confidentiels s'ils sont présentés.)

**b. Prière d'inscrire un « X » dans la colonne du pays correspondant afin d'indiquer si l'entreprise dispose des compétences voulues à l'égard de chacune des tâches.** Le terme « compétences » signifie le fait de posséder les aptitudes, les connaissances et l'expérience requises pour travailler dans un pays donné, et pouvoir le faire dans la ou les langues officielles de ce pays.

Tâche	Canada	Mexique	États-Unis
1.1 Regrouper l'information relative aux actuels programmes de réacheminement et aux établissements de traitement des déchets organiques en Amérique du Nord et dans certains pays de l'OCDE.			
1.2 Compiler les actuels règlements, politiques, pratiques exemplaires, renseignements sur les forces économiques/du marché et autres facteurs ayant une incidence sur le réacheminement et le traitement des déchets organiques, issus de l'Amérique du Nord et de certains pays membres de l'OCDE.			



## Commission de coopération environnementale

1.3 Estimer les réductions de la quantité de polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat qu'a permises/que permettrait le réacheminement des déchets organiques dans les trois pays.			
2.1 Déterminer les obstacles, les possibilités et les solutions potentielles en ce qui concerne l'intensification du réacheminement des déchets organiques en Amérique du Nord.			